

Date de la convocation : 27 janvier 2017

Date d'affichage de la convocation : 27 janvier 2017

Date d'affichage du compte rendu : 2 février 2017

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2017**

L'an deux mil dix-sept, le premier février à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué sous l'ordre du jour suivant :

- 1) Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR
- 2) Questions diverses

s'est réuni par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sylvain FRENOY, Maire.

Présents : MM. Mmes FRENOY sylvain, MARCHADOUR Jean-Pierre, DACHON Catherine, RIVOLIER Martine, DACHON Serge, DEBRYE Denis, CLERGET Bernard, MARIN Viviane, SOISSON Frédéric, GRARE Rémy, DEGEITERE Géraldine.

Absents excusés : M. VIOT Gabriel, HUMMEL Bruno (pouvoir à M. MARCHADOUR Jean-Pierre)

Le Conseil Municipal a élu pour secrétaire, Mme MARIN Viviane.

Le compte rendu de la dernière réunion a été approuvé à l'unanimité.

### **I - Demande de subvention à Etat au titre de la DETR**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la commune pourrait demander à l'Etat au titre de la DETR une subvention pour :

- la mise aux normes d'un petit équipement pour le château d'eau

#### **Délibération n° 2017/005 :**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la délibération du conseil municipal n°2016/009 en date du 12 février 2016 relative à une demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR pour une mises aux normes de l'échelle du château d'eau communal ;*

*Considérant qu'il est nécessaire de changer l'échelle d'accès extérieure au réservoir d'eau potable de la commune qui n'est plus utilisable pour des raisons de sécurité ;*

*Monsieur le Maire sollicite ces travaux d'aménagement sur un programme d'investissement subventionné.*

*Le plan de financement pourrait être le suivant :*

<i>↳ Subvention Etat DETR (40 %)</i>	<i>6 478.00 €</i>
<i>↳ Subvention Etat (39.5 %)</i>	<i>6 400.00 €</i>
<i>↳ Part communale (20.5 %) :</i>	<i>3 317.00 €</i>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>16 195.00 €</b>

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :*

- d'approuver la contexture des travaux présentée par Monsieur le Maire telle que définie ci-dessus.*
- d'adopter le financement proposé*
- de solliciter à nouveau l'Etat au titre de la DETR pour une subvention au moins égale à celle mentionnée au plan de financement*

Tour de table :

M. Serge DACHON : - informe que l'ouverture des plis pour les réserves incendie suite à l'appel d'offres se déroulera le jeudi 2 février 2017 à 20h00.  
- signale que La réunion du SIRS pour le vote du budget se tiendra le 7 février 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

S. FRENOY

MARIN Viviane

Les membres du conseil municipal,